

## CONFERENCE ATELIER HAIES

*Rôle et fonctionnement des haies au niveau de la trame verte et bleue.*

**13 Février 2020 à la Maison de la Nature - MONTENACH**

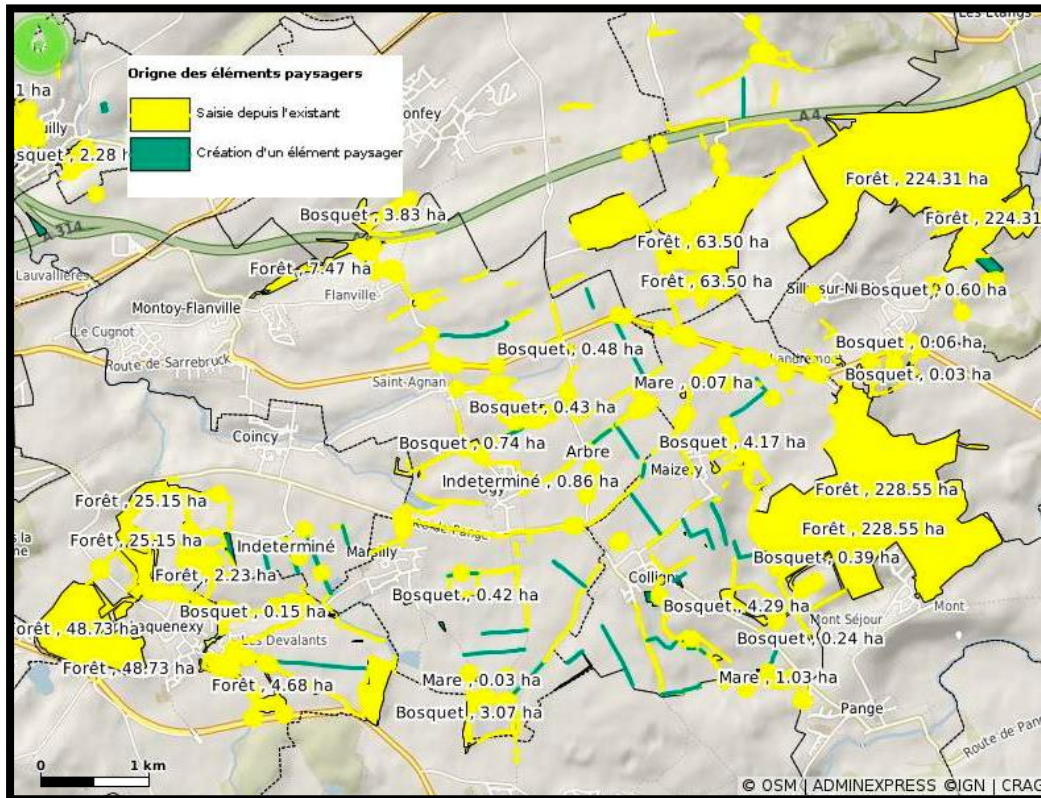
Elisabeth Streit, chargée de mission eau et agriculture à la CCB3F, présente le déroulé de cette réunion à laquelle l'ensemble des exploitants agricoles du territoire a été convié. Cette présentation a pour but de familiariser et de sensibiliser les agriculteurs aux démarches de replantation de haies, éléments essentiels de la trame verte locale. Cette première séance sera suivie au début du mois de mars par une visite de terrain, dans le pays de Pange et dans le Toulois, où deux exploitants présenteront les démarches respectives engagées sur leurs exploitations.



Dès aujourd'hui à la Maison de la Nature, Monsieur Jean-Philippe WEISSE, agriculteur sur le territoire de la Communauté de Communes Haut-Chemin-Pays de Pange vous fera part de son expérience à travers la présentation d'un projet de replantation. Il détaillera les actions menées sur ses parcelles, qui s'inscrivent dans une logique territoriale plus large visant à recréer des continuités écologiques. Dans sa mise en œuvre, il a pu bénéficier du soutien technique de la chambre d'agriculture de Moselle. C'est pourquoi il est accompagné de Anne Barth, conseillère spécialisée à la chambre d'agriculture.



M. Weisse précise que ce programme a été initié par deux agriculteurs. « *Maintenant, onze autres agriculteurs nous ont rejoint dans le cadre du projet « Proj'Haies ». Au lancement, la question posée était d'améliorer les continuités écologiques sur un territoire fortement remanié par les remembrements successifs tout en tenant compte des contraintes de fonctionnement des exploitations agricoles. Nos réflexions puis nos travaux ont démarré par l'établissement d'un état initial qui a donné lieu à la réalisation d'une carte recensant les arbres isolés, les boisements (bosquets, bois, forêt) et les haies, encore présents sur ce plateau principalement dédié aux grandes cultures. Vous retrouvez les éléments de cette trame verte sur la carte projetée en jaune, sur laquelle vous pouvez également noter l'extension urbaine des villages. Ce développement résidentiel important est pour nous également un facteur de transformation et de mutation de nos territoires par la confrontation qu'il peut induire entre des nouveaux résidents et des acteurs locaux historiques, en l'occurrence des agriculteurs. Sur cette même carte, vous pouvez voir les nouvelles haies plantées en vert et complétant maintenant la trame verte du territoire. »*



« Ce résultat est le fruit également d'une mobilisation des services de la chambre de Moselle. Conduire seul ce programme, sans appui politique et technique, n'aurait pas été possible. » Anne Barth indique que cet accompagnement a bien comme point de départ la demande d'exploitants agricoles. Pour « Proj'Haies », un appui spécifique a été développé visant à identifier les compétences à mobiliser à la fois d'un point de vue technique, scientifique et opérationnel. Ainsi, un partenariat a été développé avec l'association, « Haies Vives d'Alsace », spécialisée dans l'appui à la définition du schéma d'aménagement de la haie, dans la plantation d'arbres champêtres, et utilisant uniquement des plants d'origine du Grand-Est. Elle tient à préciser que ces haies plantées ne se sont pas sans rapport avec leur environnement agricole. Pour chaque haie, sa localisation, son ampleur et sa composition répondent à des enjeux identifiés avec l'exploitant. Parfois, il arrive que la haie plantée n'ait pas de lien direct avec les surfaces agricoles situées autour. Dans ce cas, la haie est créée en privilégiant les relations avec la biodiversité locale, par exemple en choisissant différentes strates de hauteur, des floraisons adaptées et une fructification la plus étalée possible dans l'année, afin de l'inscrire principalement dans le fonctionnement de la trame verte et bleue.

M. Weisse précise que l'université de Lorraine s'est aussi mobilisée dans le suivi des parcelles, comme indiqué dans le diaporama. Pour conclure ce premier temps de l'exposé, il se félicite que la majorité des exploitants du plateau ont été touchés par ce projet. Au total, trois kilomètres de haies ont déjà été plantés. 1 600 mètres restent encore à créer. Quelques parcelles de culture demeurent encore à l'écart de cette dynamique locale. Toutefois, les continuités écologiques s'améliorent sur ce plateau agricole petit à petit grâce à ces plantations nouvelles. Pour ce second temps de l'exposé, M. Weisse souhaite revenir sur plusieurs points clés du programme.

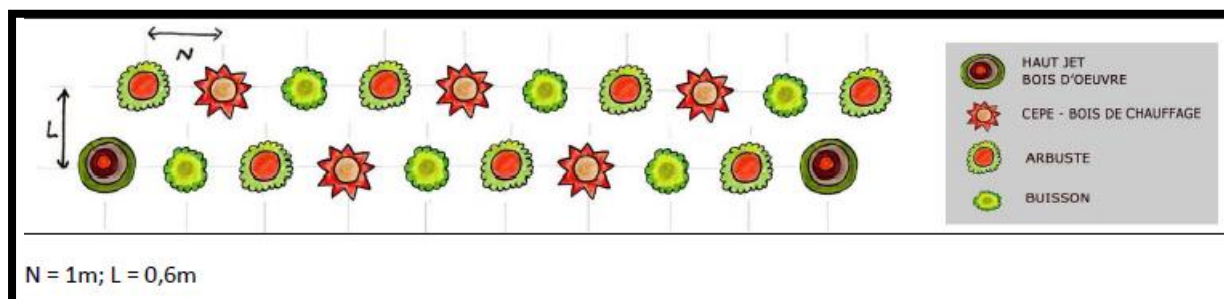
## ✓ Le processus de définition et de plantation de la haie

Planter une haie ne peut se faire sans appui et sans objectifs. Il est conseillé de respecter trois conditions pour la plantation d'une haie :

- respecter le service écologique,
- respecter le service agronomique ou agricole,
- respecter la problématique de ruissellement, de protection contre le vent etc...

La réussite du projet est passée par des périodes de formation ouvertes aux exploitants agricoles. Ainsi en 2017, ils ont suivi une formation sur différentes formes de haies ou d'autres types de formation végétale comme :

- une haie sur deux rangées, avec tous les dix mètres des arbres de haut-jet donnant une haie typique, avec deux strates de hauteur, épaisse avec fructification longue, plantée sur les vents dominants,
- des plantations d'une rangée d'arbres de haut-jet espacés de 12 à 15 mètres afin de faire de l'ombre aux animaux entre deux prairies,
- des haies de faible hauteur entre deux champs permettant prendre en compte la problématique du drainage des sols. En effet sur 1 580 hectares, 1 100 sont drainés.
- des plantations de bois d'œuvre à pousse lente mais à haute valeur.
- une plantation en bordure de trente ares de vignes également dans le but d'arrêter le vent,



Par la suite chez des membres du groupement «Proj'Haies», des arbres ont ainsi été plantés pour :

- Faire de l'ombre aux chevaux dans les paddocks.
- Favoriser les auxiliaires de culture.
- Produire de la nourriture pour des ruches d'abeilles domestiques.
- Remédier à la présence envahissante de roseaux le long d'un cours d'eau.

Dans ce dernier cas, deux petits bosquets, reliés l'un à l'autre sur 200 mètres de long par des arbustes bas, avec un saule tous les dix mètres côté Sud ont permis d'une part d'empêcher le développement des roseaux, et d'autre part éviter l'encombrement du cours d'eau. La mise en œuvre de ces plantations doit demeurer des événements. Une vingtaine de personnes y

participe à chaque fois. Garder ce caractère participatif et convivial est essentiel pour la réussite du programme.

### ✓ **Les interactions entre les haies et les bandes plantées, et l'apiculture**

Les interactions entre les activités agricoles du territoire et ces nouvelles pratiques (plantation de haies et bande enherbée fleurie par exemple) est également un facteur de cohésion territoriale. Des liens se créent et se confirment entre les activités agricoles, comme entre l'apiculture et l'activité céréalière. C'est ainsi qu'un apiculteur présent dans le groupement «Proj'Haies », a pu :

- Échanger avec des agriculteurs, notamment pour la mise en place de ruches, à proximité des champs de colza ou tournesol,
- Tester différentes espèces plus ou moins mellifères ou non comme la phacélie et le sarrasin.

Au total, des ruches ont ainsi pu être installées à proximité de grandes parcelles de culture. Par ailleurs, il a aussi contribué à la densification de la trame verte locale en développant de nouvelles bandes fleuries, de haies et des alignements d'arbres. Ce volet du programme s'inscrit également dans la nécessité de mettre en œuvre des mesures de gestion des bords de champs et de permettre par exemple aux insectes et petits mammifères de conserver un abri et de la nourriture durant les périodes les plus chaudes de l'année.

### ✓ **Le suivi du programme « Proj'haies » avec l'Université de Lorraine**

Ce programme a notamment pour but de vérifier l'efficacité des haies sur la biodiversité locale. A cet effet, il bénéficie d'un suivi par l'université de Lorraine notamment sur la présence dans et proximité de ces haies :

- des insectes rampants,
- et de pollinisateurs,



Pour les rampants, ils sont capturés par des pièges posés à fleur de sol de type Barber. Ces pièges permettent de constater sur une parcelle de blé conventionnel, une forte présence d'insectes rampants. Pour les insectes pollinisateurs, ceux piégés sont principalement des abeilles sauvages et des bourdons. Ces échanges avec l'université sont intéressants car ils permettent souvent de découvrir des espèces encore non identifiées à certains endroits. Les résultats futurs seront aussi exploités et mobilisés à la fois pour mieux comprendre le rapport entre ces haies et leur environnement agricole et pour mieux communiquer en direction de l'ensemble des acteurs locaux.

Ce programme a également d'autres impacts sur la biodiversité locale. Ainsi, il est aussi constaté que quatre mois après avoir été plantées, les haies en fleur accueillent de nombreux passereaux (moineaux, pinsons, bergeronnettes...) et de rapaces qui avaient en partie disparu de ces secteurs. Cette situation a conduit les exploitants à réfléchir à l'installation de perchoirs afin d'empêcher les rapaces d'abimer le bois d'œuvre des jeunes haies.

#### ✓ **La communication entre les acteurs locaux et en direction du grand public**

Ce programme comprend également un volet communication et information. En partenariat avec le groupement «Proj'Haies », le lycée agricole de Courcelles-Chaussy travaille quant à lui sur la partie pédagogique en vue de faire connaître aux élèves et donc aux futurs exploitants et salariés agricoles le résultat des suivis effectués.



Pour communiquer, différents vecteurs sont mobilisés pour toucher un public large. Il s'agit :

- d'une page Facebook animée par la Chambre d'Agriculture. Elle permet d'informer des dates des événements et de rendre compte des actions entreprises.
- des séances de formation à « l'Agro-Écologie Tour - Grand Est » organisées au lycée agricole de Courcelles-Chaussy.
- des portes ouvertes au Printemps au « Château d'Urville »,
- des visites des plantations par le lycée agricole,
- des visites de collectivités dans le cadre de journées organisées par le Conseil Régional Grand-Est,

- des articles de presse dans le Républicain Lorrain et dans la gazette des communes de la Communauté de Communes du Haut chemin -Pays de Pange expliquant la démarche du groupe Proj'Haies.

L'enjeu est ainsi d'apporter une vision positive de l'activité agricole sur le territoire en direction notamment des résidents.

Pour conclure, ce programme a amené :

- à revoir en partie les pratiques et les usages des exploitants agricoles.
- à lier le fonctionnement du territoire avec d'autres réflexions et analyses comme celles conduites dans le cadre de la trame verte et bleue.
- à trouver des modes de collaboration avec des acteurs publics locaux, la communauté de communes du Haut-Pays de Pange et le syndicat des eaux vives des 3 Nied.
- à proposer un autre visage de l'agriculture notamment en direction des habitants

**Echange question / réponses avec la salle :**



**Y-a-t-il de nombreux échecs concernant les plantations suite à la sécheresse ? et quel est le coût d'entretien ?**

En règle générale, il n'y a pas d'échec. Cela dépend :

- D'une part de l'arrosage. Les plants mis en place à l'automne précédent, ou même au printemps doivent être arrosés une fois avant ou après la moisson, au moment où l'on commence à voir apparaître les feuilles. Dix litres d'eau et par plant seront nécessaires. Il faut compter une heure et demi à deux heures pour 400 plants.
- D'autre part de la capacité de mobilisation des exploitants. Il convient de se limiter à 100 mètres de plantation par an et par agriculteur, étant donné qu'il convient de tenir compte du temps de travail de surveillance et d'entretien (remettre en place les protections, les plants qui auront poussé de travers...)

Pour 200 hectares, le coût d'entretien varie entre 2 000,00 euros et 2 500,00 euros par an. Pour réduire les frais d'entretien, les agriculteurs du groupement ont fait appel à une coopérative de bois qui a effectué les travaux d'entretien. Elle a récupéré le bois en vue d'en faire des plaquettes pour l'usine d'électricité. Dans ce cadre, le groupement d'agriculteurs et la commune concernée n'ont eu à effectuer aucuns travaux. Un entretien de ce type pourra être reconduit au bout d'une quinzaine d'années, à moins d'effectuer un entretien régulier tous les deux ans afin d'obtenir une haie carrée type haie bocagère.

### **Y a-t-il possibilité d'imaginer des solutions de valorisations, notamment dans le choix des essences de bois ?**

Il existe des possibilités d'imaginer des solutions de valorisation. Cela repose sur le choix des essences composant la haie. Par exemple, on peut poursuivre un intérêt économique :

- pour la production de bois d'œuvre ou bois de chauffage. Dans le bois d'œuvre on pourra mettre en place des essences locales à haute valorisation, mais cela suppose l'acquisition d'une technicité relative à la taille, la formation des arbres etc...
- pour la production alimentaire en plantant des églantiers, des noisetiers, des framboisiers, des groseillers, des poiriers et pommiers sauvages.

### **Quelles sont les aides apportées pour ce type de programme ?**

Dans le cadre de l'appel à projets Trame Verte et Bleue, des financements de l'Agence de l'Eau et de la DREAL Grand Est à hauteur de 80 % ont été versés aux bénéficiaires de ce programme. Une subvention AFAC-Agroforesterie d'un euro par plan a également été possible, ainsi qu'une participation de la fédération des chasseurs. Au final, ces plantations génèrent pour l'agriculteur un reste à charge de 0 à 15 %. Toutefois, l'exploitant peut rechercher d'autres financeurs, comme par exemple des entreprises ou structures cherchant à compenser leur empreinte carbone.

### **Quel type d'accompagnement propose Haies Vives d'Alsace dans le cadre de ce projet ?**

L'association Haies Vives d'Alsace propose un accompagnement et un conseil dans le choix des essences, la répartition des plantations, le schéma de la haie en tenant compte des strates. Pour ce programme développé avec l'appui du Conseil Régional Grand Est, l'association Haies Vives d'Alsace a également répondu à l'AMI TVB Conseil Régional Grand Est/Agences de l'eau/DREAL Grand Est dans le but de proposer des conseils auprès des exploitants agricoles.

Dans ce cadre, l'association établit un contrat directement avec l'exploitant. Ceci permet aux agriculteurs de rester indépendant. Le coût de la prestation de conseil est nul si l'exploitant choisit d'effectuer les travaux de plantation de la haie.

### **Existe-t-il des freins du type perte de surface d'exploitation ?**

Certains agriculteurs, notamment ceux ayant une petite exploitation ou ceux venant de s'installer, peuvent craindre le fait de perdre de la surface d'exploitation. Pour apporter une réponse à des situations de ce type, la chambre d'Agriculture a établi un diagnostic auprès



des exploitants pour identifier les surfaces mobilisables dans le cadre de « Proj'Haies ». Dès le départ du programme, un objectif de mobilisation a été fixé à 2 % de la surface en éléments paysagés mis en place. Selon les situations observées, il peut s'agir d'une haie et également de bandes enherbées. En règle générale, chaque exploitant a réussi à trouver « un bout de parcelle » sur laquelle mettre en place un projet.

### **Comment cela se passe-t-il d'un point de vue technique et administratif ?**

D'un point de vue de la PAC, la mise en place de haies sur les bandes enherbées le long des cours d'eau n'aura pas d'impact concernant les aides PAC. Il y aura uniquement une perte d'exploitation en foin.

Le travail de replantation a été effectué sur des largeurs qui sont des surfaces admissibles en termes de DPB (droits à paiement de base) PAC. La plantation de haies ou de bandes enherbées font certes perdre de la surface productive, mais la partie d'aide PAC ne sera pas perdue. Les aménagements programmés ont donc été travaillés de manière à pouvoir bénéficier des DPB sur ces surfaces.